



Charte climat 2030 des communes de Grosbous et Wahl

Nos communes s'engagent depuis des décennies pour une protection active du climat et de l'environnement et ont réalisé un travail de pionnier dans ces domaines.

En automne 2022, les conseils communaux des deux communes ont approuvé une charte définissant les objectifs principaux du Pacte climat à atteindre d'ici 2030. Ces objectifs sont définis pour permettre d'atteindre les principaux objectifs du pays.

Cette charte constitue la base de la politique énergétique et climatique de la commune. Toutefois, sans nos citoyens, nous ne pourrions atteindre nos objectifs.

OBJECTIFS 2030 NATIONAUX :

1. Réduction de 55% des émissions de CO₂ d'ici 2030 par rapport à 2005, atteindre zéro émission nette d'ici 2050
2. Efficacité énergétique de 40-44% jusqu'à 2030 (par rapport aux réf. EU-Primes (2007))
3. 25% d'énergie renouvelable de l'énergie brute finale en 2030.

OBJECTIFS 2030 COMMUNAUX :

Wahl

Objectifs quantitatifs 2030

- Bilan CO₂ : gaz à effet de serre sur le territoire communal : -55% (2005)
- Conso. tot. électricité de la commune : 5,5 GWh/an (2019 : 3,9 GWh/an)
- Consommation électricité des ménages : 3,5 GWh/an (2019 : 2,15 GWh)
- Puissance PV installée / potentiel : 25% (2019 : 5,1%)
- Puissance PV installée / hab. : 6 kWc/EW (2021 : 1,23 kWc/EW)
- Product. élec. sur le territoire communal : 4,5 GWh/an (2019 : 1,26 GWh/an)
- Part de chaleur ER sur le territoire communal : 50% (2019 : 16%)
- Part des contrôles chantiers avec aspects énergétiques : 10%.
- Chaleur ER bâtiments comm. / conso. chaleur totale : 100% (2019 : 0%)
- Conso. chaleur bâtiments comm. / SRE : 118 kWh/m²*an (2019:171 kWh/m²)
- Conso. élec. bâtiments comm. / SRE : 24 kWh/m²*an (2019 : 25 kWh/m²*an)
- Réduct. émission CO₂ bâtiments comm. : 10%/an
- Classe d'efficacité énergétique éclairage public : Classe A (2019 : classe B)
- Conso. eau comm. [m³/SRE] : 0,14 m³/m²*an (2019 : 0,17 m³/m²*an)
- Consommation d'eau par habitant : 95 l/jour*hab. (2020 : 96 l/jour*hab.)
- Déchets résiduels [kg/hab] : 150 kg/hab*an (2019 : 189,8 kg/hab*an)
- Répartition modale admin. communale : 70% auto ; 10% piéton ; 20% vélo (2019 : 100%/0%, 0%)
- Part véhicules électriques de l'admin. communale : 50% (2020 : 25%)
- Pistes cyclables réglementées : 10,5 km (2021 : 8,1 km) (C2 excepté vélo & machines agricoles)
- Nombre de voitures/1000 hab. : (-5%) : 670 voitures/1000 hab. (2020 : 706)
- Evolution réalisation objectifs pacte climat : +1,5% / an
- Réunions de l'équipe climat : 5 réunions/an
- Jours de formation sur l'énergie & le climat : 12 h/employé*an
- Conseils en énergie : (+10%) 34 conseils/1000 habitants*an (2019 : 30,9)
- Nombre d'actions (pour la population locale) par an : 4 / an
- Subsidés distribués par la commune : 25€/hab*an (2019 : 14 €/hab)

Grosbous

Objectifs quantitatifs 2030

- Bilan CO₂ : gaz à effet de serre sur le territoire communal : -55% (2005)
- Conso. tot. électricité de la commune : 5,8 GWh/an (2019 : 4,25 GWh/an)
- Consommation électricité des ménages : 3,5 GWh/an (2019 : 1,98 GWh)
- Puissance PV installée / potentiel : 25% (2019 : 11,1%)
- Puissance PV installée / hab. : 4,5 kWc/EW (2021 : 1,72 kWc/EW)
- Product. élec. sur le territoire communal : 4,0 GWh/an (2019 : 0,7 GWh/an)
- Part de chaleur ER sur le territoire communal : 50% (2019 : 19%)
- Part des contrôles chantiers avec aspects énergétiques : 10%.
- Chaleur ER bâtiments comm. / conso. chaleur totale : 20% (2019 : 0%)
- Conso. chaleur bâtiments comm. / SRE : 111 kWh/m²*an (2019:161 kWh/m²)
- Conso. élec. bâtiments comm. / SRE : 31 kWh/m²*an (2019 : 32 kWh/m²*an)
- Réduct. émission CO₂ bâtiments comm. : 10%/an
- Classe d'efficacité énergétique éclairage public : Classe A (2019 : classe C)
- Conso. eau comm. [m³/SRE] : 0,19 m³/m²*an (2019 : 0,24 m³/m²*an)
- Consommation d'eau par habitant : 100 l/jour*hab. (2020 : 117 l/jour*hab.)
- Déchets résiduels [kg/hab] : 150 kg/hab*an (2019 : 226,6 kg/hab*an)
- Répartition modale admin. communale : 70% auto ; 10% piéton ; 20% vélo
- Part véhicules électriques de l'admin. communale : 50% (2020 : 25%)
- Pistes cyclables réglementées : 8,8 km (2021 : 5 km) (C2 excepté vélo & machines agricoles)
- Nombre de voitures/1000 hab. : (-5%) : 700 voitures/1000 hab. (2020 : 745)
- Evolution réalisation objectifs pacte climat : +1,5% / an
- Réunions de l'équipe climat : 5 réunions/an
- Jours de formation sur l'énergie & le climat : 12 h/employé*an
- Conseils en énergie : (+10%) 18 Conseils/1000 habitants*an (2019 : 16,2)
- Nombre d'actions (pour la population locale) par an : 4 / an
- Subsidés distribués par la commune : 25€/hab*an

Les détails de Wahl : <https://wahl.lu/actualites/>

et de Grosbous : <https://www.grossbus.lu/environnement/>